



PRÉFET
DES CÔTES-
D'ARMOR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale
des territoires et de la mer

Info Sécheresse 22

Utilisation de **mViewer** pour l'information sur les restrictions
d'usage de l'eau durant l'épisode de sécheresse 2022



PRÉFET
DES CÔTES-
D'ARMOR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale
des territoires et de la mer

Commande initiale

Un arrêté cadre définissant

- 5 zones géographiques
- 30 types de restriction
- 4 types de public (particuliers, professionnels, agriculteurs, collectivités)
- 4 Niveaux d'alerte



PRÉFET
DES CÔTES-
D'ARMOR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale
des territoires et de la mer

Objectifs et contraintes

- Accessible depuis internet et, si possible, un mobile
- Usage grand public
- Mise à jour rapide
- Transparence : pas de sélection préalable du type de public



PRÉFET
DES CÔTES-
D'ARMOR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale
des territoires et de la mer

Mise en oeuvre

- Postgresql
- Mviewer avec champs json itérables et Thème « identité visuelle de l'état français »
- Hébergement sur GéoBretagne



PRÉFET
DES CÔTES-
D'ARMOR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale
des territoires et de la mer

Processus de mise à jour

- 1: Mise à jour des niveaux d'alerte par zone
- 2: Vue postgresql générant les listes json
- 3: Production des données (geojson) avec ogr2ogr
- 4: Vérification sur un site « bac à sable » puis copie sur GéoBretagne



PRÉFET
DES CÔTES-
D'ARMOR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale
des territoires et de la mer

Bilan globalement positif

- Satisfaction du service demandeur
- Plaisir du développeur de travailler avec un outil bien documenté, fonctionnellement riche et simple de mise en œuvre
- Relayé par la presse, environ 3 500 visites
- Bon niveau de performance
- Sollicité par la DREAL pour une généralisation régionale

6 mises à jour entre juillet et novembre.

Disponibles le jour même de la publication de l'arrêté préfectoral.



PRÉFET
DES CÔTES-
D'ARMOR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale
des territoires et de la mer

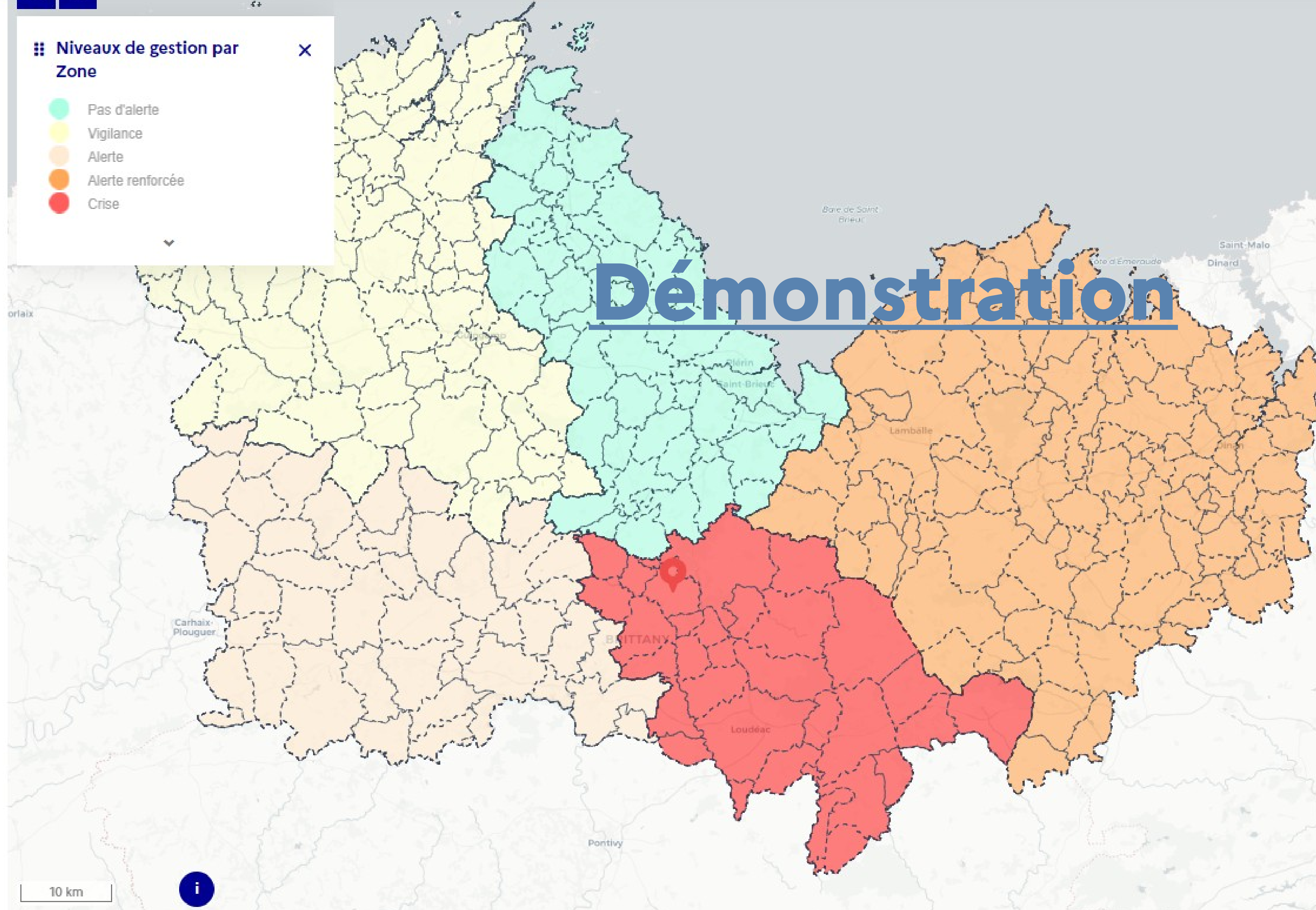
Difficultés

- Règles fixées dans l'arrêté cadre remises en cause dans l'urgence
=> « cousu main » dans la requête
- Problème de rafraîchissement du cache du navigateur
- Gestion des URL entre le site de développement et le site de production. Résolu depuis grâce au fichier .env



Niveaux de gestion par Zone

- Pas d'alerte
- Vigilance
- Alerte
- Alerte renforcée
- Crise



Informations



Usages domestiques (particuliers)

Zone sud: Situation de crise

15 Arrosage des potagers

Interdiction

16 Arrosage des espaces verts, pelouses et jardins non potagers

Interdiction

17 Remplissage des piscines privées (y compris piscines hors-sol)

Interdiction

18 Nettoyage extérieur des véhicules (y compris dans les garages, les concessions et les installations privées des entreprises de transport)

Interdiction (sauf dans les stations de lavage professionnelles) (*)

19 Nettoyage des façades, murs, toits, terrasses...

Interdiction

20 Remplissage ou mise à niveau des plans d'eau

Interdiction

21 Autres usages des particuliers non cités ci-avant

Interdiction

33 Lavage et carénage des bateaux

Interdiction

(*) Restrictions apportées aux stations de lavage : interdiction à l'exception des lavages réglementaires et sanitaires

Usages agricoles

Autres usages professionnels

Usages publics (collectivités)